COMMUNIQUÉ DE PRESSE
04/06/2012

Enercoop, le fournisseur d'énergie 100 % renouvelable, à l'équilibre économique pour la 3e année consécutive : des résultats au beau fixe !

Avec une augmentation de 50 % de son chiffre d'affaires, qui a atteint 6 millions d'euros en 2011, et une hausse conséquente de ses bénéfices, Enercoop est à l'équilibre économique pour la troisième année consécutive, comme l'a validé l'assemblée générale d'Enercoop qui s'est tenue le dimanche 27 mai à Cluny (71).

Un équilibre économique unique en son genre

Enercoop est le seul fournisseur d'électricité à s'approvisionner exclusivement et directement auprès de producteurs d'énergies renouvelables (éolienne, hydraulique, photovoltaïque et biogaz). Seul fournisseur à refuser de s'approvisionner auprès de l'ARENH (Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique), Enercoop lance à partir du mois de juin une vaste opération d'offre d'achat pérenne et compétitive auprès des producteurs autonomes d'hydroélectricité.

Les projets d'Enercoop profitent de l'équilibre économique

La santé financière d'Enercoop permet le déploiement de nombreux projets en lien avec sa vision fondatrice : une énergie renouvelable et locale pour tous. À travers son réseau de 4 coopératives locales, Enercoop continue à essaimer son modèle en région. La coopérative rassemble aujourd'hui 30 salariés dans toute la France. Elle poursuit aussi ses efforts en vue de conseiller ses consommateurs et de les former à la réduction de la consommation d'électricité : un outil web d'auto-diagnostic des consommations d'électricité doit voir le jour d'ici peu.

Au-delà de son activité propre, Enercoop voit plus loin. Elle est en effet à l'origine du projet Énergie Partagée, fonds d'investissement qui vise à financer des projets de développement de moyens de production d'énergie renouvelable et de solutions d'économie d'énergie sur le territoire. Et à l'échelle européenne, Enercoop participe à la création d'une Société Coopérative Européenne à travers le projet REScoop.

Enercoop confirme donc, avec ces résultats positifs, la viabilité de son modèle économique et engage un peu plus la transition énergétique. « Cet équilibre économique renouvelé pour la troisième année consécutive va nous permettre de nous mobiliser pour que le modèle Enercoop poursuive son développement et devienne un fournisseur incontournable. Enercoop a de l'énergie à revendre ! » s'enthousiasme Patrick Behm, le Directeur Général d'Enercoop.

Enercoop est un fournisseur d'électricité d'origine 100 % renouvelable créé à l'initiative de 22 acteurs, parmi lesquels Greenpeace, les Amis de la Terre, Biocoop, le Comité de Liaison Énergies Renouvelables et la Nef, pour développer les énergies renouvelables et promouvoir la maîtrise de la consommation. Enercoop s'approvisionne auprès de producteurs d'énergie photovoltaïque, éolienne, hydraulique et biogaz.
Société Coopérative d'Intérêt Collectif, ses bénéfices sont statutairement réinvestis dans la production d'énergies renouvelables et la maîtrise de la consommation d'énergie.
Le projet Enercoop est fondé sur une vision combinant intérêt collectif et ambition écologique. Il associe le développement de nouveaux moyens de production d'électricité, la réduction de la demande d'énergie et l'appropriation par les consommateurs de la question énergétique. Enercoop propose ainsi à tous un contrat de fourniture d'électricité avec un approvisionnement direct et exclusif auprès de producteurs d'énergie renouvelables. Mais surtout, Enercoop vise à proposer aux citoyens d'investir dans la production locale d'électricité, via un maillage de coopératives régionales en cours de création, et de s'impliquer dans la gestion et la vie de ces coopératives.

Contact presse - Stéphanie Lacomblez - 01 78 94 83 93 - presse@enercoop.fr